

Thème 4 - Faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social

Rapporteur-es : Sophie Vénétitay, Cédric Gerland, Elisabeth Jacquet, Sébastien Salmon

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 4 : Faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social	XXX -
002	Introduction : Les organisations syndicales, incontournables dans le paysage social	XXX -
003	A quelques semaines de l'élection présidentielle, le paysage politique reste marqué par les idées libérales synonymes d'attaques frontales contre notre modèle social et par les idées nauséabondes de l'extrême droite. Il est le reflet de ce quinquennat où les réformes économiques et sociales imposées brutalement par le gouvernement (assurance chômage, fonction publique par exemple) ont contribué à fracturer notre société et à aggraver les inégalités de tout ordre.	Orl - A quelques semaines de l'élection présidentielle Dans le contexte des élections présidentielles et législatives , le paysage politique reste marqué par les idées libérales synonymes d'attaques frontales contre notre modèle social et par les idées nauséabondes de l'extrême droite quiconque les porte . Il est le reflet de ce quinquennat où les réformes économiques et sociales imposées brutalement par le gouvernement (assurance chômage, fonction publique par exemple) ont contribué à fracturer notre société et , à aggraver les inégalités de tout ordre et à détruire des outils permettant le fonctionnement démocratique de nos institutions .
004	La crise sanitaire a mis en lumière le rôle crucial des services publics pour le fonctionnement et la cohésion de la société. Ils sont pourtant aujourd'hui exsangues et toujours la cible de projets destructeurs de la part de certains candidats. Les alternatives politiques, sociales, environnementales et économiques ont bien du mal à émerger.	
005	Mais le début d'année 2022 a été marqué par le retour de la question sociale et tout particulièrement éducative, portée par la mobilisation dans l'Education nationale. Les mobilisations de janvier 2022 ont montré qu'il était possible, par l'action, de sortir des polémiques sécuritaires ou identitaires et que les organisations syndicales étaient toujours des acteurs incontournables du paysage social.	XXX -
006	Le mouvement social est à la croisée des chemins. Le SNES-FSU n'y échappe pas. Dans le contexte si particulier de ce printemps 2022, le SNES-FSU doit aller plus loin dans sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU, son fonctionnement et sa politique de syndicalisation. C'est ainsi qu'il se renforcera, préalable indispensable, pour réussir les élections professionnelles de décembre 2022.	XXX -
007		XXX -
008	Fiche 1 – Renouveler le fonctionnement du SNES-FSU	XXX -
009	Le combat syndical quotidien demande un investissement constant, peu reconnu,	Orl - Ajouter : la pleine mesure de cette situation et partager mieux les tâches

	menant parfois à un sentiment d'épuisement ou de charge mentale élevée. Nous devons, pour y remédier et lutter contre ces dérives, prendre collectivement la pleine mesure de cette situation.	et les rôles avec plus de syndiqué-es qui s'impliquent davantage.
010	L'action militante est de plus en plus chronophage pour de multiples raisons. Le travail syndical est alors rendu plus difficile en direction de nos syndiqués et plus largement de nos collègues, ce qui handicape en partie la diffusion de nos idées à la profession et réduit nos possibilités de syndiquer nos collègues. Ces problématiques se retrouvent à tous les échelons de notre organisation.	Orl - Remplacer handicapé par freine
011	Au regard des évolutions de nos métiers et des outils à disposition des militants, notre organisation doit se donner les moyens de clarifier son organisation. Si les 4 échelons (établissements, départements, académie, national) ont montré, aux fils des ans, la force de notre organisation, le flou demeure parfois sur le rôle de chacun. Si leurs attributions étaient plus circonscrites, nous pourrions dégager du temps militant.	XXX -
012	L'équilibre à trouver entre les niveaux locaux et le niveau national doit permettre aux adhérents et aux collègues de comprendre rapidement notre organisation. Quels doivent être les rôles de chaque échelon pour les rendre plus visibles et clairement identifiables par nos adhérents et collègues ?	Orl – Les S1 sont un atout indéniable un maillon essentiel pour le SNES-FSU : ils nous permettent de montrer une présence locale dans les établissements. Nous sommes la seule organisation syndicale à disposer de cette ressource qui nous permet un ancrage réel dans les établissements au plus près des collègues. Le travail effectué par les S2 notamment, de densification, de formation et de soutien à nos sections locales doit se poursuivre. Les mandats du congrès de Paris doivent être mis en œuvre afin d'aider au mieux nos sections locales.
013		XXX -
014	Nous devons également fournir des efforts sur notre vocabulaire et utiliser des termes plus transparents.	Orl - (-), moins condescendants envers les personnels en situation de précarité tant dans notre langage quotidien que dans nos publications. Orl – Remplacer le & par : Nous devons également fournir des efforts sur notre vocabulaire, expliciter, par exemple, les termes techniques et administratifs et utiliser des termes plus transparents un langage syndical commun qui fait sens.
015	Quels autres leviers avons-nous ? Donner d'autres outils aux académies et départements ? Repenser l'organisation du national ?	Orl – La section nationale doit mettre à disposition rapidement des S3 des tracts et affiches (en format A3) pour les jours de grève et d'actions décidés nationalement et modifiables pour les adapter au local. Des fiches thématiques et des affiches doivent être mises à disposition des militants par le S4 sur certains sujets (par exemple : devoirs faits, UPE2A, carrières, réforme de la formation initiale, salaires, retraites, protection sociale, etc) permettant ainsi d'avoir du matériel rapidement à disposition pour les tournées d'établissement ou pour répondre rapidement à un ou une collègue.
016		XXX -

017	La formation des militant-es sur des cas pratiques doit être renforcée afin qu'ils et elles se sentent capables et légitimes d'intervenir sur des tâches claires sans que chacun-e refasse, à son niveau, les mêmes tâches déjà effectuées par d'autres. Dans ce cadre, le partage des données par des outils adaptés, sécurisés et ergonomiques devra être mis en place.	Orl - La mise en place d'un suivi des contacts des collègues dans AEA est bénéfique. Son usage doit cependant être généralisé par tou-tes les militant-es qui doivent s'en approprier l'usage.
018	Dans quelle mesure repenser notre fonctionnement souvent trop chronophage et rebutant en ajoutant des garde-fous ?	Orl -
019		XXX -
020	Chaque échelon pourra développer, inciter, multiplier ces instances, stages et réunions en format hybride (présentiel/distanciel) ce qui permettrait à toutes et tous d'assister aux échanges alors même que les académies à fortes contraintes géographiques sont pénalisées par la centralisation de nos débats. Le SNES-FSU pourra par exemple mettre en place un système mutualisé de visioconférence à destination des académies demandeuses.	XXX -
021	Comment aider au passage de témoin et favoriser la mutualisation du travail ? Comment lever tous les freins qui entravent cette prise de responsabilité, cet investissement, sans pénaliser la vie professionnelle et familiale ?	<p>Orl – Afin de ne pas pénaliser la vie professionnelle, l'administration devrait remplacer le plus souvent possible par des TZR dans des conditions acceptables- les militant-es et les collègues absent-es pour raisons syndicales. Afin de ne pas trop pénaliser la vie familiale, un calendrier des instances devraient être connu assez longtemps à l'avance pour permettre une meilleure organisation familiale. De même, les heures et jours de réunions syndicales doivent être compatibles avec cette même organisation (éviter le mercredi et les réunions en soirée par exemple).</p> <p>Orl - supprimer : Comment aider au passage de témoin et favoriser la mutualisation du travail ? Comment lever tous les freins qui entravent cette prise de responsabilité, cet investissement, sans pénaliser la vie professionnelle et familiale ?</p> <p>Ajouter : Afin de faciliter l'arrivée de fonction des nouveaux militant-es , le SNES-FSU privilégie l'action militante et syndicales sur le temps de service, notamment pour les réunions d'organisation interne ou avec les autres OS, les réunions d'instance, les actions de formations...</p> <p>L'organisation interne des sections académiques et départementales, en particulier le rythme des réunions et leurs horaires, doit être discutées avec l'ensemble des militant-es.</p> <p>Orl – Ajouter : Le SNES-FSU favorisera le travail d'équipe par la constitution de co-secrétariat d'établissements, départementaux, académiques.</p>
022		XXX-
023	Une fois les bases de notre organisation plus clairement définies, il nous faut trouver les leviers pour donner plus avant, en particulier aux jeunes et/ou aux femmes, l'envie de militer, au service de nos métiers, défendant nos valeurs. Ce dynamisme est un axe d'entraînement des collègues vers le militantisme et par conséquent vers	XXX -

	l'adhésion.	
024	Le SNES-FSU défend l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il agit et doit continuer d'agir également en son sein dans ce but. Les mandats de Paris sur la réflexion relative à la place et l'engagement des femmes au sein du SNES restent d'actualité. Un bilan des pratiques militantes sera présenté annuellement à la CAN.	Orl – <i>Le SNES-FSU n'échappe pas au système patriarcal. Les femmes se sentent souvent moins légitimes à la prise de parole en collectif, moins légitimes à la prise de responsabilité, elles peuvent être victimes de micro-agressions et de blagues sexistes à l'intérieur de notre organisation, il est souvent difficile pour elles de concilier militantisme, vie professionnelle et vie familiale. Il est urgent qu'il y ait une réelle prise de conscience de ces discriminations à toutes les échelles de notre organisation. Un travail réel et approfondi doit irriguer tout le SNES – FSU, une réflexion doit être menée concernant la mise en place de réunions non-mixtes pour permettre la libération de la parole de nos militantes et des collègues qui en ressentent le besoin, des stages de formation à destination de toutes et de tous. Le SNES-FSU devra réfléchir à l'organisation du travail syndical pour qu'il permette aux femmes de militer à tous les niveaux de notre syndicat.</i>
025	Lutter pour l'accès des femmes à tous les niveaux de responsabilité passe également par la lutte contre les stéréotypes et les agissements sexistes. Après la mise en place en 2019 de la cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles au sein du syndicat, le SNES-FSU engagera un travail pour élaborer des procédures à l'encontre des auteur-trices de violences sexistes et sexuelles en s'appuyant notamment sur la cellule et le groupe égalité femmes hommes.	XXX -
026		XXX -
027	Le SNES-FSU a toujours été garant, par ses instances et son fonctionnement, d'une forme moderne de démocratie participative, où chaque adhérent-e est libre de s'exprimer et de participer aux décisions politiques du syndicat. Comment se donner les moyens d'être encore plus à l'écoute de l'ensemble des adhérent-es ? Faut-il de manière plus régulière mener des enquêtes sur l'image du SNES-FSU auprès des syndiqué-es ? Par quels moyens et à quelle périodicité ?	Orl – <i>Des enquêtes par le biais de l'espace adhérents peuvent être réalisées de manière plus régulière sur des sujets comme l'action mais aussi sur des questions thématiques qui pourraient intéresser nos travaux de congrès.</i>
028		
029	Quels autres levier techniques et politiques pour donner l'envie de militer, de s'engager plus avant dans le combat syndical ?	XXX -
030		Orl - <i>Notre corpus revendicatif sur la formation continue n'a pas nécessairement besoin d'être revu en profondeur : ses fondamentaux listés au Congrès de Toulouse en 2003, et largement repris au fil des congrès suivants, donnent des axes clairs, solides et pertinents. Il faut surtout sans délai travailler à dégager des espaces et des outils pour permettre à la profession de disposer d'outils efficaces pour peser sur les orientations de la Formation Initiale et Continue. Cela passe pour nous par : - un développement du réseau militant sur ces questions, et des choix d'organisations académiques sans doute à repenser, dans le fil des</i>

		<p><i>orientations du Congrès de Paris, aussi bien sur les enjeux de métiers que de syndicalisation.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>par le développement d'un réseau de militants académiques qui soient partout en capacité de relayer les analyses et propositions des groupes disciplinaires nationaux, tout en enrichissant la réflexion et l'expertise disciplinaire nationale : le secteur Contenu, qui œuvre déjà en ce sens, doit encore se développer dans cette perspective.</i> - <i>par des liens renforcés entre le Secteur national Formation Initiale et Continue - Entrée dans le métier et les représentants en CAF ou EAFC, sur un modèle qui a fait ses preuves : une réunion S3/S4 par trimestre, une liste de diffusion, etc. qui permettront de renforcer le secteur sur ces enjeux et de l'enrichir des retours de terrain.</i> - <i>par une structuration de l'offre de formation avec les collectifs et associations des mouvements pédagogiques, de l'éducation populaire et d'autres organisations syndicales pour qui il est également nécessaire que la réflexion sur nos métiers soit construite de façon autonome par rapport aux injonctions.</i>
031	Fiche 2 : la FSU et le SNES, avenir et évolution après le congrès de Metz	XXX -
032	Le congrès de Metz a acté une nouvelle impulsion dans la construction d'un outil syndical renouvelé pour renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale, notamment mais sans exclusive avec la CGT et Solidaires. Cette démarche s'inscrit dans la nécessité d'apporter des réponses aux défis posés au syndicalisme.	<p>ORL – Ajouter à la fin du & : <i>Les actions menées par le SNES et la FSU dans le cadre du groupe des 9 organisations de retraités depuis 2014 montrent qu'il est possible d'unifier durablement des revendications et d'agir ensemble pour les faire avancer.</i></p>
033	Le cadre a été posé au congrès de Metz : quelles sont maintenant les initiatives à mettre en œuvre ? Des Etats généraux du syndicalisme vont être organisés : sur quels thèmes ? Comment impliquer les militant-es ? Les syndiqué-es ? Cette évolution structurelle ne sera possible que si le syndicalisme s'appuie fortement sur le terrain, pour ne pas passer pour une manœuvre d'appareil.	<p>Orl – <i>Partout où c'est possible, il faut envisager des stages de formation syndicale en commun, des réunions thématiques communes (extrême-droite, féminisme, fonction publique,...) afin de favoriser le travail en commun et de favoriser les échanges et les rencontres entre les syndiqué-es des différentes organisations.</i></p> <p><i>En ce qui concerne le champ de l'éducation, des réunions entre militant-es pourraient avoir lieu afin d'identifier les points d'accord et de désaccords, avant d'aborder ces questions devant les syndiqué-es.</i></p> <p>Orl - Ajouter : <i>Les états généraux du syndicalisme doivent mettre en avant les thèmes possiblement fédérateurs mais en précisant les clivages (sur les questions de retraites, salaires, fonction publique, protection sociale, droit au logement, droit à l'éducation, droit à l'énergie...)</i></p>
034		XXX -
035	Faut-il également développer des cadres de travail communs spécifiques au niveau éducation ? Fonction publique ? Quel avenir pour le collectif <i>Plus Jamais Ça</i> ?	<p>Orl – <i>Les collectifs Plus jamais ça doivent perdurer, mais force est de constater que toutes les organisations syndicales ne s'en saisissent pas dans tous les départements. Il faut cependant intensifier les discussions avec les autres organisations syndicales parties prenantes afin d'aboutir à une réelle</i></p>

		<i>existence locale de ces collectifs.</i>
036		XXX -
037	Les réformes portées par le gouvernement pendant ce quinquennat ont eu pour objectif d'affaiblir le modèle de syndicalisme que nous portons. La loi de transformation de la Fonction publique, la nouvelle configuration des instances désignées lors des prochaines élections professionnelles rendent plus difficile le travail syndical au quotidien, pour les collègues. La syndicalisation connaît aussi une lente érosion. Dans ce contexte, il est indispensable de relancer la réflexion sur le rapprochement des syndicats du 2 nd degré à l'intérieur de la FSU. Différentes approches complémentaires sont nécessaires :	XXX -
038	- les prochaines élections professionnelles marqueront un tournant dans la mesure de la représentativité du fait du regroupement de plusieurs corps dans une même CAP. Comment construire une campagne commune avec les syndicats concernés (SNEP, SNUEP, SNESUP) ? Comment continuer à faire valoir l'identité professionnelle des personnels de notre champ de syndicalisation dans ce nouveau contexte ?	ORL – Dans ce nouveau contexte, le vote FSU sera celui mis en avant pour les 2 scrutins. Dans le respect des principes de la FSU, les syndicats nationaux doivent produire les analyses et les textes appelant nos collègues à voter pour nos SN et la FSU. Pour que le vote soit identifié comme FSU, celle-ci devra prendre en charge la charte graphique afin qu'elle soit commune aux SN et à la FSU, pour arriver à une campagne commune à la fois entre les SN pour le vote aux CAP et aux CCP, et entre SN et FSU pour le vote aux CSA. Cela permettra également d'avoir une campagne commune entre le vote aux CAP et aux CSA.
039	- dans les établissements, les syndicats de la FSU doivent développer le travail militant en commun pour lutter contre les déserts syndicaux et pour démontrer que le syndicalisme FSU représente une force collective incontournable. Il est par conséquent nécessaire d'améliorer le partage d'informations entre les SN de la FSU dans les établissements.	XXX -
040		XXX -
041	Quelles sont les autres pistes de travail et les étapes que nous pouvons nous fixer pour accélérer le rapprochement structurel entre les syndicats du 2 nd degré de la FSU, en particulier avec le SNUEP ?	ORL – La question d'un rapprochement avec le SNEP doit aussi être posée. Le travail syndical au sein même des établissements par les militants départementaux du SNES, du SNUEP et du SNEP peut être une première étape vers ce rapprochement nécessaire.
042		XXX -
043	Fiche 3 – Renforcer et faire évoluer la politique de syndicalisation	XXX -
044	Les mandats du congrès de Paris 2021 ont permis de mettre en place plusieurs axes de travail importants pour développer la syndicalisation et fidéliser l'adhésion. Mais le nombre d'adhérents diminue toujours : comment l'expliquer ? Cela ne doit pas être une fatalité et doit nous pousser à agir, à tous les échelons du SNES-FSU, pour proposer l'adhésion, inciter à réadhérer.	Orl – comment l'expliquer ?
045	La mise en place du groupe de travail S3/S4 sur les questions de l'adhésion a déjà permis d'esquisser des axes de travail commun entre les S3 et entre les S3 et le S4 : guide de conversation clé en main pour proposer l'adhésion, argumentaires pour inciter à adhérer, procédure en cas d'appel de collègues, liste des outils à disposition des militants pour suivre les questions de syndicalisation.	XXX -

046		XXX -
047	La crise sanitaire des derniers mois ne nous a pas permis d'aller aussi loin que prévu, les travaux de ce groupe de réflexion devront donc s'intensifier pour la suite du mandat et permettre de chercher d'autres entrées pour relancer l'adhésion. Ce foisonnement d'idées doit irriguer tous les niveaux de notre organisation pour renforcer la syndicalisation des actifs et retraités.	XXX -
048		XXX -
049	Un calendrier de campagnes politiques en lien avec notre syndicalisation devra être publié dès la rentrée pour permettre à chacun de se l'approprier et de le décliner au niveau local, grâce, en particulier, aux outils fournis par le national (publications, formation syndicale, etc.).	XXX -
050		XXX -
051	La recherche de la fidélisation de l'adhésion pour les néo-adhérent-es a été enclenchée par la création d'un kit de bienvenue pour les nouvelles adhésions. Les premiers effets sont attendus sur l'année 2022-23 et un bilan de ces actions devra être tiré avant le congrès 2024.	ORL – Il faut renforcer ce kit de bienvenue par un kit de formation syndicale mettant en avant à la fois un travail vers l'explicitation des termes/sigles utilisés (par exemple un répertoire avec des définitions S1, S2,..) et aussi un exposé clair et problématisé autour de l'Histoire du SNES à travers des combats ciblés favorisant ainsi une intégration plus rapide des militant-es.
052		XXX -
053	Dans le même temps, une recherche des raisons de la désertion d'adhérent-es fidèles a été enclenchée avec des enquêtes ciblées sur les raisons de non-renouvellement. Nous devons analyser finement et sans a priori les raisons avancées par nos collègues. Les conclusions de ces enquêtes devront donc être diffusées à l'ensemble des échelons de notre organisation pour être plus à l'écoute de la profession.	XXX -
054		XXX -
055	La syndicalisation, et plus clairement la recherche de nouveaux syndiqué-es, doit être un thème qui irrigue tous les secteurs de notre organisation, à chaque sollicitation de collègues, à chaque publication, à chaque diffusion de nos idées. Nous devons donc être attentifs dans la communication, individuelle ou collective, à ajouter une invitation à nous rejoindre. Comment mieux former militant-es et salarié-es du SNES-FSU à cette démarche ?	XXX -
056		XXX -
057	Nous devons aussi afficher une simplification de notre grille des cotisations, en particulier en lien avec les autres SN de la FSU : le SNES-FSU devra donc enclencher des discussions avec le SNUIPP pour tendre à l'unification des cotisations des AESH. Dans le même temps, dans le cadre du rapprochement entre le SNES, le SNUEP et le SNEP, il faut parvenir à une harmonisation des montants de cotisations des stagiaires et des contractuels, AED, AESH.	XXX -
058		XXX -
059	Si la syndicalisation des contractuels progresse ces dernières années, le nombre d'adhésions reste faible au regard du nombre potentiel qu'ils/elles représentent. Il	Orl - Ajouter en fin de § après « nos collègues » :

	nous faut amorcer rapidement et de manière visible le mouvement d'adhésion pour que le SNES-FSU devienne une évidence pour nos collègues. Quelles actions massives pouvons-nous mettre en œuvre pour amorcer le mouvement d'adhésion et mettre en lumière l'intérêt qu'il y a à adhérer ?	() en harmonisant la cotisation, en leur dédiant des publications spécifiques y compris pour les NEO AED, NEO AESH et NEO NON TITULAIRES.
060		XXX -
061	La problématique de la syndicalisation des néo retraités ne doit pas simplement s'accompagner d'un simple courrier avant la rentrée, mais doit se construire plusieurs années en amont du passage d'actif à retraité pour montrer tout l'intérêt d'être « syndiqué-e retraité-e ». Comment mettre en œuvre le mandat de Paris sur la syndicalisation des retraité-es ?	XXX -
062		XXX -
063	Nos publications, papier et numériques, ne sont pas toujours lues ni connues. Comment améliorer leur diffusion et leur efficacité ? Devons-nous montrer sous forme de slogans déclinés en affiches, réseaux sociaux, publications, nos forces au service de nos collègues, nos idées, nos réflexions, nos souhaits pour le second degré et les services que nous proposons à la profession ?	XXX -
064		XXX -
065	La loi de Transformation de la Fonction Publique a attaqué frontalement notre modèle de syndicalisme. Le SNES-FSU demande toujours son abrogation. Dans la continuité de nos mandats de Paris sur le sujet, comment poursuivre le travail engagé sur la syndicalisation après la mise en place de cette loi ?	XXX -
066		ORL — Conformément à la réglementation, un local syndical doit être mis à disposition des organisations syndicales dans les établissements scolaires.
067	Fiche 4 : la formation syndicale	XXX -
068	Outil de lien avec la profession et voie d'entrée vers l'adhésion, la formation syndicale poursuivra le travail selon les axes définis par le Congrès de Paris en 2021.	XXX -

069	Le SNES-FSU doit maintenir des possibilités de formations larges et variées aux militant-e-s, aussi bien politiques, informatives que techniques à tous les niveaux de l'organisation. La formation syndicale est aussi un lieu de réflexion et de lien avec les adhérent-e-s pour faire évoluer nos futurs mandats ou positions.	<p>ORL – Ajouter : La formation syndicale du SNES-FSU doit être promue comme part intégrante de l'identité professionnelle afin de faire progresser le nombre de personnels acceptant de laisser les élèves quelques heures ou quelques jours pour se former et s'informer auprès de spécialistes, militant-es, de chercheurs-euses, d'autres personnels de la même catégorie ou de catégories différentes. « Laisser » « ses » élèves de la semaine pour se former doit devenir normal et habituel : un droit, même dans les têtes des collègues. Se former ne doit pas devenir un signe négatif pour l'image des personnels.</p> <p><i>Les Stages de formation syndicale faits par le SNES-FSU sont des stages de formation professionnelle à part entière. Ils forment à être des professionnels complets qui connaissent le fonctionnement de l'État, de la société et de l'éducation nationale, ainsi que le fonctionnement des instances de représentation et des outils de la démocratie, dont la grève et la manifestation font partie et qui réfléchissent à leurs pratiques professionnelles.</i></p> <p>ORL – Pourquoi le SNES-FSU ne ferait-il pas agréer sa structure de formation professionnelle auprès du MEN afin de faire figurer ses formations dans l'offre institutionnelle ?</p> <p>Les stages de formation syndicale ne pourraient-ils pas faire partie de l'offre institutionnelle ?</p>
070	La mutualisation des riches plans de formations des S2/S3 est indispensable mais peu effective. Quels sont les blocages à cette mutualisation ? Que mettre en place au-delà des outils existants ?	XXX -
071		XXX -
072	La visibilité du SNES-FSU en matière de formation peut être un atout pour la syndicalisation et dans la perspective des élections professionnelles. Des journées types « universités d'été » permettraient de mettre en avant les débats sur le métier, le syndicalisme. Le SNES-FSU doit-il s'engager dans la mise en place de telles journées ?	XXX -
073	Comment, au sein de la FSU, améliorer la complémentarité dans les offres de formation syndicale ? En étudiant la possibilité de réserver certaines formations aux syndicats nationaux et d'autres à la fédération ?	XXX -
074	Au-delà de la FSU, quelle recherche de coopération avec les partenaires syndicaux, et d'abord la CGT et Solidaires ?	XXX -
075		XXX -
076	Fiche 5 : Faire évoluer la communication du SNES-FSU	XXX -
077	Sans toucher aux équilibres entre les différents vecteurs de communication du SNES-FSU (papier et numérique), il nous faut poursuivre la réflexion sur l'évolution de la communication du SNES-FSU. Les habitudes et pratiques d'information ont changé, tout comme la communication en elle-même. Comment adapter notre	XXX -

	communication à ces mutations structurelles ?	
078	Faut-il étendre la communication du SNES-FSU à d'autres réseaux et plateformes ?	XXX -
079	Faut-il développer des formats plus directs ? Comment surmonter la tendance à la délégation des collègues, qui attendent que le syndicat agisse pour eux : faut-il développer les campagnes incitant à l'engagement des collègues (témoignages, actions) et ainsi être plus participatif pour contrecarrer cette tendance ?	XXX -
080	En définitive, quels doivent être les objectifs de la communication du SNES-FSU ?	XXX -
081		XXX -
082	Fiche 6 : Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	XXX -
083	Avec cette particularité d'être un des rares syndicats au niveau européen et mondial à porter la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de transformation sociale, le SNES-FSU confirme ses choix de s'impliquer et de peser au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE), Région Europe de l'Internationale de l'Éducation (IE). Au cours des derniers mois, dans le contexte de la crise sanitaire, il a été à l'initiative d'échanges avec de nombreux syndicats européens. Quelles thématiques, en lien avec les évolutions du service public d'Éducation en France, pourraient être approfondies avec nos partenaires syndicaux ?	XXX -
084	Les mandats du congrès de Rennes restent valables et le SNES-FSU poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	XXX -
085	Dans un contexte marqué dans de nombreux pays par des conflits qui traduisent les aspirations démocratiques des peuples à faire reconnaître les droits fondamentaux d'expression, d'association, de manifestations et de grève, la solidarité entre syndicats est plus que jamais nécessaire. Le SNES-FSU a apporté son soutien aux syndicats enseignants qui ont été victimes de discriminations ou de répression.	XXX -
086		XXX -
087	Le SNES-FSU développe depuis longtemps de multiples actions de solidarité qui s'incarnent dans des projets de coopération avec des syndicats partenaires principalement d'Afrique francophone mais aussi d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Elles incluent des rencontres et des échanges avec de très nombreux syndicats, le soutien à l'action du CSFEF (qui regroupe les syndicats francophones de l'éducation) et la participation aux forums sociaux. Quelle orientation donner à notre action de coopération syndicale : la recentrer sur des programmes plus ambitieux ou élargir le cercle de nos partenaires ? Comment faire le lien avec nos syndiqués ?	XXX -
088	L'information et l'implication des militants du SNES-FSU dans la solidarité internationale passe par la promotion du blog international, véritable outil d'information et d'analyse, fondé sur des témoignages issus des contacts et partenariats syndicaux. Comment mieux faire connaître la dimension internationale de l'activité du SNES-FSU ?	XXX -

Vote du Texte

Pour : 34 – Contre : 0 – Abstention : 2 – NPPV : 0